



le Petit BONHOMMIEN

N° 324

Avril 2025

Budgets bien gérés et travaux démarrés !

L'équipe municipale vous présente la clôture des budgets 2024 – 2025 qui illustrent la bonne gestion et la bonne santé financière de notre commune. Seul bémol, le budget Régie/Chaufferie, qui présente un budget en équilibre, est précaire du fait de nos hivers doux.

Nous sommes également heureux de vous annoncer le démarrage des travaux sur notre place de la salle des fêtes : bientôt une agréable aire de loisirs inter-génération va apparaître, et apporter encore un peu plus de lien social et de rencontres amicales, ... tout comme les diverses animations du village qui vous attendent nombreux dès le mois de Mai !

SOMMAIRE:

- p. 2 - 5 : Infos Municipales
- p. 6 - 10 : Conseil Municipal
- p. 11 - 12 : Vie de l'école
- p. 13 - 17 : Vie culturelle
- p. 18 - 20 : Patrimoine historique
- p. 21 - 23 : Infos Vallée Kaysersberg



VIE MUNICIPALE

AIRE DE LOISIRS INTER-GENERATIONNELLE

Cà y est les travaux ont démarré ... l'aire de jeux va bientôt voir le jour !

Nos agents des services techniques ont commencé à préparer l'installation des futures structures : le sol a été creusé à hauteur de 35 cm, et des drains ont été mis en place.

La société KOMPAN, installera les plots de soutien des jeux dès le mois de mai.



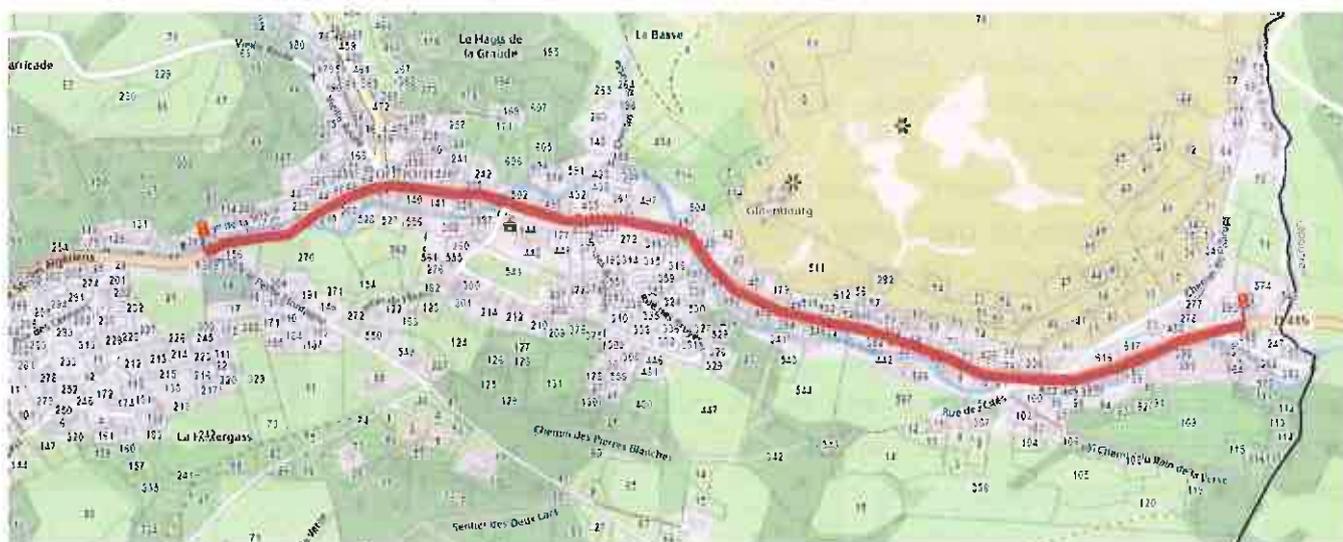
RECHERCHE VOLONTAIRES DISTRIBUTION

L'équipe municipale est à la recherche de deux volontaires, qui accepteraient de prendre une tournée de distribution du Petit Bonhomme. Il s'agit de donner 20 à 30 min de votre temps environ 6 ou 7 fois dans l'année, pour nous aider à distribuer le journal communal dans les boîtes aux lettres. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie : à l'accueil ou bien par e-mail : mairie@lebonhomme.fr

LIMITATION DE VITESSE RD415

Après de longs mois de procédure, l'équipe municipale a enfin obtenu la limitation souhaitée de la vitesse des poids-lourds, à 30 km / heure, sur une zone bien plus étendue qu'auparavant. En effet, il nous tenait à cœur de préserver au maximum la sécurité des piétons, et de réduire les nuisances sonores et dégradations des trottoirs et des avaloirs.

Nous avons reçu les avis favorables de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Préfecture, et l'arrêté est applicable depuis le 21 janvier 2025. La limitation intervient donc dès l'entrée en bas du village, et se poursuit jusqu'au croisement avec la rue de La Petite Montagne (vers le cimetière).





INVITATION

Cérémonie du 8 mai 2025 à Le Bonhomme

Messieurs Frédéric PERRIN et Philippe GIRARDIN, Maires,
les élus municipaux de Le Bonhomme et de Lapoutroie,
Messieurs BRUN René et FLORANCE Yves,
Vice-Présidents l'UNC du Pays Welche ont le plaisir de vous
convier à la cérémonie commémorative du

80^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

qui se tiendra devant le monument aux morts à Le Bonhomme
le jeudi 8 mai 2025.



PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 8 MAI 2025 A LE BONHOMME

10 h 00 : Messe solennelle en l'Eglise Saint Nicolas.

11 h 00 : Cérémonie au monument aux morts :

Allocution, dépôt de gerbes, minute de silence et Marseillaise chantée.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le stationnement est conseillé sur le parking de la salle des fêtes, la place de Marcellin étant réservée pour la cérémonie.



Mairie 68650 Le Bonhomme - 61 rue du 3^{ème} Spahis Algériens - 68650 LE BONHOMME
Tél: 03.89.47.51.03 - mairie@lebonhomme.fr

Journée Citoyenne :



Journée Citoyenne

Rendez-vous le samedi 17 mai
À 8h aux ateliers municipaux

Venez partager une belle journée
entre voisins et habitants de la
commune, et mener à bien
ensemble les projets communs.

17 MAI

Les différents chantiers seront réalisés
de 8h à 13h,
puis un repas offert par la Municipalité est
proposé à tous les participants



LE BONHOMME

TALON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE avant le 4 mai 2025

NOM :

PRENOM(s) :

Nombre et âge des enfants :

Participent à la Journée Citoyenne du 17 mai 2025

Merci de cocher les cases ci-dessous :

Matin : (nombre) personnes

Repas : (nombre) personnes

SIGNATURE :

COMMANDE GROUPEE DE FLEURS

Comme chaque année, la municipalité vous propose de commander des géraniums pour vos balconnières et jardins.

Pépiniériste: Jacky MULLER de Illhaeusern.

Merci de bien vouloir commander **avant le 30 avril 2025 à la mairie** avec le chèque libellé à l'ordre de « Horticulture MULLER Jacky ».

Vous pourrez venir récupérer votre commande de fleurs aux ateliers municipaux **le 14 mai, de 13h30 à 16h.**



VARIETES	Quantité	PRIX TOTAL
GERANIUM LIERRE SIMPLE		
Rouge 		
Rose 		
Blanc 		
Lilas 		
GERANIUM ZONAL		
Rouge 		
Blanc 		
Rose vif 		
Saumon 		
Lilas foncé 		
GERANIUM LIERRE DOUBLE		
Rouge 		
Rose 		
Blanc 		
Lilas 		
TOTAL		



Si vous êtes intéressés par ces fleurs, ce bon de commande est à déposer en Mairie **avant le 30 avril.**

NOM :

.....

Prénom :

Téléphone :

Montant total..... € (**chèque à joindre dès la commande, merci**)

Date :

Signature :

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2025 :

FINANCES : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Ronde des fêtes :

Comme à son habitude, le Conseil Municipal refuse les demandes d'associations hors-territoire communal, hormis pour La Ronde des Fêtes, qui participe à la communication et à l'assistance juridique de notre Comité des Fêtes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'octroyer une subvention La Ronde des Fêtes à hauteur de 551 €.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Chaque année la principale recette du budget CCAS de LE BONHOMME provient du Budget Communal principal. Le besoin d'équilibre du budget primitif du CCAS s'élevant à 9.383,36 €, il est décidé à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 9.383,36 €.

Association Les Truites du Bonhomme :

L'AAPPMA « Les Truites du Bonhomme » a demandé une subvention exceptionnelle de 1400 € pour le curage de l'étang cette année (les travaux s'élèvent à 8.400 € TTC). La demande a été acceptée à l'unanimité.

Comité de Jumelage :

Le village de LE BONHOMME est jumelé avec le village de KERNILIS depuis 1980. Cette année sera célébré le 45^{ème} anniversaire de ce lien d'amitié. A cette occasion, une subvention exceptionnelle de l'Association du Jumelage est demandée auprès de la Commune à hauteur de 10 000 €. Cette subvention permettra à l'association de cofinancer les différents évènements du séjour des Bretons, du 29 mai au 1er juin 2025 (voir en page 16).

La demande est approuvée à l'unanimité.

DOMAINE PRIVE COMMUNAL – FORET : APPROBATION DU PROGRAMME DES COUPES 2025

Monsieur Frédéric PERRIN présente :

- le bilan forestier de 2024
- le tableau de programmation des coupes 2025
- le programme des travaux patrimoniaux 2025

Le résultat net de l'année 2024 s'élève à 268 826 €, soit 224€/ha. L'année 2024 a engrangé des recettes supérieures aux prévisions pour plusieurs raisons :

- augmentation du prix de vente du bois dont deux belles ventes avec les prix les plus hauts du Massif Vosgien, de la grande vente résineux Vosges-Alsace ;
- 159 399 € de ventes de bois sur pied (pas de dépenses d'exploitation).

Pour 2025, est prévu 9 473 m³ (dont 6850 m³ en bois d'œuvre et d'industrie y compris produits accidentels et bois d'affouage : 312 stères et 2405 m³ en vente sur pied) pour un résultat net de 259 509 € hors travaux et 208 004 € travaux patrimoniaux inclus.

Après avoir entendu la présentation du bilan 2024 et débattu du tableau de programmation des coupes ainsi que du programme des travaux patrimoniaux pour 2025 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la commission forestière, (avec une précision : la totalité des travaux patrimoniaux sera réalisée sous réserve que les recettes des ventes de bois réalisées atteignent les recettes de ventes de bois prévisionnelles, dans le cas contraire, certains travaux seront reportés);

le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la programmation des coupes 2025, ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, en rappelant qu'il est nécessaire d'exploiter la forêt soumise communale, mais également d'y effectuer des travaux pour sa protection, sa régénération et sa résilience face aux enjeux climatiques.

FINANCES

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 : BUDGETS COMMUNAL, FORET, REGIE CHAUFFERIE et EAU/ASSAINISSEMENT

Nous rappelons que la commune du Bonhomme participe à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour ses quatre budgets (Communal, Forêt, Chauffage, et Eau-Assainissement). Avant, le Maire et le comptable préparaient deux documents financiers séparés, qui devaient être approuvés par le Conseil Municipal chaque année.

Aujourd'hui, le Maire et le comptable travaillent ensemble pour créer le CFU, qui simplifie l'information financière et supprime la redondance des documents précédents. Ce processus est entièrement dématérialisé. Le CFU sera généralisé à l'horizon 2026.

Enfin, c'est la dernière année que le CFU est utilisé pour le budget Eau-Assainissement, car cette compétence a été transférée au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) au 1^{er} janvier 2025.

CFU 2024 : 1 - BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2024 ont été réalisés :

	TOTAL BUDGET	REALISATIONS
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	418 653,20 €	88 864,14 €
RECETTES	418 653,20 €	256 802,84 €
	EXCEDENT	167 938,70 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	1 089 599,00 €	711 019,86 €
RECETTES	1 089 599,00 €	1 044 765,70 €
	EXCEDENT	333 745,84 €

Pour un résultat global **excédentaire de 501 684,54 €**.

CFU 2024 : 2 - BUDGET FORET

	TOTAL BUDGET	REALISATIONS
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	50 000,00 €	26 553,50 €
RECETTES	50 000,00 €	50 000,00 €
	EXCEDENT	23 446,50 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	856 648,00 €	455 057,56 €
RECETTES	856 648,00 €	895 078,41 €
	EXCEDENT	440 020,85 €

Pour un résultat global **excédentaire de 463 467,35 €**.

CFU 2024 : 3 - BUDGET CHAUFFERIE

	TOTAL BUDGET	REALISATIONS
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	27 577,98 €	19 927,62 €
RECETTES	27 577,98 €	27 577,31 €
	EXCEDENT	7 649,69 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	103 133,00 €	88 461,57 €
RECETTES	103 133,00 €	91 504,51 €
	EXCEDENT	3 042,94 €

Pour un résultat global **excédentaire de 10 692,63 €**.

CFU 2024 : 4 - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

	TOTAL BUDGET	REALISATIONS
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	98 225,00 €	35 890,79 €
RECETTES	98 225,00 €	95 683,67 €
	EXCEDENT	59 792,88 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	166 141,00 €	72 008,10 €
RECETTES	166 141,00 €	137 361,60 €
	EXCEDENT	65 353,50 €

Pour un résultat global **excédentaire de 125 146,38 €**.

FINANCES :

BUDGETS PRIMITIFS 2025 (BUDGET COMMUNAL, FORET, REGIE CHAUFFERIE)

Monsieur le Maire donne lecture et explication des projets de budgets primitifs 2025 au Conseil Municipal. Il est précisé que ces budgets ont été établis sur la base des hypothèses similaires à l'élaboration de la Loi de Finances pour 2025 : une inflation de 1,4 % et une croissance du Produit Intérieur Brut de 0,9 %.

Par ailleurs, l'élaboration budgétaire prend en compte les évolutions induites par la Loi de Finances pour 2025 à savoir :

- Le maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement ;
- La diminution de 22% du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle dont une partie est reversée aux Communes ;
- Le gel de la fraction de TVA venant compenser la suppression de la taxe d'habitation ;
- Le maintien de l'enveloppe pour la DETR, mais diminution pour la DSIL, et le Fonds Vert ;
- L'augmentation de l'enveloppe de la dotation biodiversité et aménités rurales.
- La hausse du taux de cotisation à la CNRACL progressive (pour 2025 : + 34,65 %).

De plus, la commission financière en date du 11 mars 2025 a donné un avis favorable.

1- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

	TOTAL BUDGET
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	616 500,00 €
RECETTES	616 500,00 €
	EQUILIBRE
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	1 079 238,97 €
RECETTES	1 079 238,97 €
	EQUILIBRE

2- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF FORET 2025

	TOTAL BUDGET
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	23 446,50 €
RECETTES	23 446,50 €
	EQUILIBRE
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	985 235,85 €
RECETTES	985 235,85 €
	EQUILIBRE

3- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF CHAUFFERIE 2025

	TOTAL BUDGET
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	26 053,69 €
RECETTES	26 053,69 €
	EQUILIBRE
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	85 649,00 €
RECETTES	85 649,00 €
	EQUILIBRE

Ces 3 budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité.

FINANCES

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Suite à la préparation budgétaire pour le Budget Primitif 2025, il s'avère que le budget s'équilibre, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taux des impôts locaux.

En conséquence, le Conseil Municipal décide de **maintenir les taux de l'année 2024** : adopté à l'unanimité.

Pour rappel :

- ♦ taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,03 %
- ♦ taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,88 %
- ♦ taxe d'habitation : 10,00 %

CHASSE -TRANSFERT DU BAIL DE CHASSE DU LOT 1 DE M. PIERRE MAURER

Une demande de transfert du bail de chasse du lot n°1 a été émise par M. Pierre MAURER, titulaire du lot, envers l'ASSOCIATION DE CHASSE DU RAIN DE L'HORLOGE inscrite au registre des associations en date du 24 janvier 2025.

La Commission Consultation Communale Cynégétique (4C) a émis un avis favorable en date du 11 février 2025.

Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de la 4C et d'approuver le transfert dudit bail de chasse, et est suivi par l'ensemble du Conseil Municipal.

La prochaine réunion du Conseil Municipal
aura lieu le **Vendredi 23 mai à 19h30** en Salle du Conseil.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur www.lebonhomme.fr
ou sur simple demande à la mairie.

EMPLOI SAISONNIERS MAIRIE

La Municipalité propose comme chaque année, des postes de saisonniers, sur des contrats de **15 jours à temps plein**, entre juin et septembre.

Plusieurs postes aux services techniques, mais aussi aux services administratifs.

A partir de 18 ans.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 30 avril 2025.**

Merci d'adresser votre candidature à :

Monsieur Le Maire
Mairie de Le Bonhomme
61, rue du Spahis Algériens
68650 LE BONHOMME

Ou par e-mail sur :

administration@lebonhomme.fr

VIE DE L'ÉCOLE

L'école racontée par les élèves

Mardi gras



Pour mardi gras, nous avons mangé des beignets préparés par la boulangerie du Bonhomme. Ils étaient très bons ! Nous avons aussi fabriqué des masques que nous avons portés l'après-midi avec nos déguisements.

L'école du dehors, vue par les différents niveaux :

Les petits et moyens : « Nous sommes allés dans les arbres pour jouer et nous avons creusé la terre avec un bâton. Claudine nous a décrit des objets de la nature. Nous devons trouver l'objet et le mettre dans notre boîte d'œufs. Nous avons décrit des objets de la classe qu'avait ramenés la maitresse pour remplir le reste de notre boîte d'œufs. »

Les Grands de maternelle : « Nous avons cherché des objets de la nature en lien avec les cinq sens : L'odorat, la vue, l'ouïe, le goût et le touché. Par exemple, pour le goût nous avons trouvé un champignon. Pour le touché nous avons pris de la mousse parce que c'est doux et pour la vue nous avons trouvé du lichen, car nous trouvons ça joli. »

Les CP : « Nous avons fait un travail avec des boîtes d'œufs et des étiquettes. Nous devons les lire et si c'était juste nous pouvions les mettre dans notre boîte. Lorsque la boîte était pleine, nous avons gagné ! »



Les CE1 : « Quand on est allés à l'école de la forêt j'ai du mettre des étiquettes dans des boîtes. Il fallait trier des verbes, des noms et des adjectifs. »



Les élèves de grande section ont composé un poème pour travailler les rimes

Un modèle leur a été donné :

Une fourmi
Sur le tapis

Un escargot
Sur mon vélo....

**Avec des dessins, pour
illustrer leurs vers**



Et voici leur ajout :

Une araignée
Sur le palier

Un cheval
Sur une balle

Un cochon
Sur le crayon

Une rainette
Sur la tête

Une souris
Sur le lit

Un panda
Sur la caméra

Un chat
Sur le toit

Pâques

Les lapins, les poissons, les œufs... La période offre de nombreuses opportunités de bricolage :

Killian a fabriqué de jolis lapins en bois que les enfants ont pu peindre et planter dans l'herbe de la cour. Ils étaient ravis de décorer l'école à l'approche de Pâques !



Il faut aussi décorer l'intérieur de l'école :

Les maternelles ont colorié, collé, découpé, peint, pour avoir un beau poisson aux écailles multicolores sur un fond marin.

Les élémentaires quant à eux nous ont dessiné un aquarium : ils ont fabriqué les poissons en superposant des formes géométriques ou en faisant de l'origami, puis ils ont décoré le fond avec des algues colorées.

Enfin, pour être prêts à accueillir les œufs en chocolat, les maternelles ont confectionné des paniers, décorés d'un lapin, tandis que les plus grands ont préparé une poule en pâte à papier.



Nous voilà fin prêts pour les chocolats à la rentrée !

Retour sur la Conférence du 22 février :

Voici le témoignage touchant, d'un habitant du village de LE BONHOMME, lors de la conférence du 22 février 2025, où une soixantaine de personnes étaient présentes.

Dans le cadre de la libération des villages du canton, plusieurs conférences ont eu lieu, dont celle du 22/02/2025 à la salle des fêtes de LE BONHOMME pour laquelle j'ai témoigné au nom de mon père Pierre LAURENT sur « Les passeurs de prisonniers ».

Je tiens à remercier la municipalité pour leur aide et soutien, en particulier Mme SCHLUPP Corinne et M. MAURER Pascal. Merci également à l'Association l'UNC du Pays Welche, qui a mis sur pied ces conférences, ainsi que le conférencier M. LE NORMAND Eric.

Lors de cette soirée au BONHOMME, j'ai réalisé une exposition de documents et photos afin de commenter cette période de 1940 à 1945.

Ces récits sont tous issus de ma maman « la petite Alice » qui a réuni avec soin tous ces témoignages, que j'ai découvert très tardivement à partir de mes vingt ans (époque à laquelle, il faut bien le dire, je n'avais pas conscience de cette période tragique vécue par mes parents).

J'ai découvert tous ces détails et faits de guerre, contenant des écrits, des photos des articles de presses, des médailles et des diplômes décernés à mes parents.

Dès mon plus jeune âge, je suis déclaré « Pupille de la Nation » et mon premier souvenir sera la remise de la Croix de Guerre Vermeil, remise à titre posthume, devant le monument aux morts de LE BONHOMME, je n'avais que 5 ans, entouré par des militaires et les habitants du village.

Ma jeunesse sera parsemée de déplacements, toujours avec maman pour diverses invitations, notamment à COLMAR par la Veuve du Maréchal de TASSIGNY, où elle fut décorée à l'inauguration de l'Avenue Eponyme ; au Donon devant le mémorial des passeurs de prisonniers ; au Lac Blanc ainsi qu'au Ballon d'Alsace etc....

Tous ces souvenirs me reviennent, raison pour laquelle il m'a semblé judicieux de rendre hommage à toute ma famille durement éprouvée.



Mon papa Pierre LAURENT, meurt le 12 avril 1945 à l'âge de 35 ans en compagnie de son beau-frère, Joseph DIDIERJEAN de HACHIMETTE, victimes de l'explosion d'une mine anti-chars, lors de la sécurisation du Pont de la gare de BENNHWIHR

Tout ceci après avoir fait passer 450 évadés qui fuyaient l'Allemagne et l'Alsace occupée.

Hommage également à mon oncle Gilbert FLORENCE frère de ma maman.

Il s'engage en 1944 à FEURS, dans la Loire où toute la famille s'est réfugiée. Hasard de la vie, son régiment est celui du 3^{ème} Spahis Algérien qui libèrera LE BONHOMME, sans lui car il prendra la direction de STRASBOURG.

J'ai en ma possession sa dernière lettre datant du 30 janvier 1945. Dans cette dernière, il demande des nouvelles de son village du BONHOMME, et qu'il a hâte de retrouver.

Malheureusement, il mourra pour la FRANCE, le 24 février 1945, à l'âge de 18 ans, durant les combats de STRASBOURG.

Après avoir été passeur au BONHOMME, Pierre LAURENT, s'évade dans le Jura où il continuera à passer des prisonniers à PREMANON sous le pseudo de « **Christophe** ».

En juin 1942 sentant le danger, il revient à GERARDMER afin de retrouver mon frère Richard, ma sœur Monique et maman.

La future destination sera FEURS dans la Loire, où il prendra le maquis en tant que chef du « Groupe Alsace ».

Dernier hommage que je rends sera pour maman, surnommée « La petite Alice » (petite par la taille mais grande par son courage).

Au cours de son évasion, d'abord par le Col du Louschbach, puis la ligne de démarcation à MONT-SOUS-VAUDREY (Doubs) avec ses 2 enfants, Richard et Monique.

Elle est enceinte du 3^{ème} enfant et sera sauvée in extrémis par un douanier Allemand, qui fera preuve d'humanité en la voyant ! Malheureusement à son arrivée à FEURS elle perdra sa petite fille prénommée Nicole, victime de cette évasion rocambolesque.

Il me reste à rendre un hommage à tous les habitants du BONHOMME pour avoir participé à ce combat de l'ombre et grand nombre d'entre eux ont aidé cette filière à l'évasion.

Voilà, mon récit est terminé, c'est avec beaucoup d'émotions que j'ai relaté ces faits lors de la conférence ainsi qu'à la rédaction de ce texte, pensant qu'il était de mon devoir de témoigner afin que personne n'oublie ces sombres années !

Pierrot LAURENT

Extraits d'un récit publié le 20 janvier 1945 par Alice PETITDEMANGE, veuve Pierre LAURENT

La naissance d'une filière

Une chaîne d'évadés et de passeurs courageux et dévoués se crée. Elle part de la plaine d'Alsace pour arriver aux contreforts des Vosges en passant par le village du BONHOMME, mon village, pour ne citer que celui où nous avons agi.

A COLMAR, M. HUSSMANN, héberge les prisonniers et les évadés avant de les faire acheminer vers la frontière en leur donnant un point de chute et le nom des passeurs : « **Christophe** » nom d'emprunt de mon mari et Henri HAXAIRE tous deux passeurs attitrés pour le secteur du BONHOMME.

Pour ma part, je suis chargée d'aller récupérer ces Français traqués, au hameau du Grand - Trait, à leur descente du car de M. André PETITDEMANGE, ou des camions des fromagers MINOUX ou HAXAIRE, de les loger ou de les faire héberger par des sympathisants de la filière, avant que les passeurs les prennent en charge pour la « Grande Traversée ». Alors que l'organisation n'est encore qu'au stade embryonnaire, mon mari, cueillant des framboises, découvre un clandestin qui lui demande de lui faire passer la frontière. Pierre LAURENT le déguise en ramasseur de framboises en lui faisant porter un seau pour passer la ligne germano-française en plein jour. La chaîne des passeurs et d'évadés est née.

Elle va s'étendre ensuite jusqu'aux berges de la rivière : La Loue, en bordure de la forêt de Chaux, dans le Jura, entre MONTBARREY et MONT-SOUS-VAUDREY,

Fête de la Musique



Fête de la Musique

Entrée Libre

Samedi 14 Juin
Le Bonhomme
à partir de 17 H

GROUPES:

CLARISSE one woman band folk	RED IS FINE power trio
SOLINE one woman band reprises jazz	STIGLITZ folk blues
THOMAS SCHOEFFLER JR one man band country	MANSON'S CHILD indie pop electronica

Repas et Buvette sur place





45 e anniversaire du Comité de Jumelage



Le Bonhomme - Kernilis

*Nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis Kernilisiens
du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin 2025,
pour célébrer le 45ème anniversaire de notre jumelage.*

Avec au programme, entre autres :

- * Soirée exceptionnelle au **ROYAL PALACE** de KIRRWILLER
le **vendredi 30 mai 2025.**

(Départ 17 heures précises devant la salle des fêtes)
 20 places disponibles, les réservations seront prises dans
 l'ordre des inscriptions avec paiement. Le prix est de 103 €
 comprenant : le dîner, le forfait boissons et le spectacle.
Le coût du bus étant pris en charge par le comité.



Par ailleurs, la municipalité et le comité de jumelage vous invitent à participer nom-
 breux à la **cérémonie officielle le samedi 31 mai à 16 h**, qui se déroulera place des
 fêtes, et au vin d'honneur qui suivra.

A cette occasion, nous proposons également aux habitants du Bonhomme de partici-
 per au **repas de gala le samedi 31 mai à partir de 20 h - soirée dansante et menu
 surprise.** Une participation de 35 € sera demandée (boissons comprises).

 Coupon d'inscription pour le week-end " Anniversaire " avec nos amis bretons les
 vendredi 30 mai et / ou samedi 31 mai 2025.

A retourner **impérativement avant le 27/04/2025 avec le règlement**
 à M. Yves Mathis tél : 0638248789 (*laisser message*)

NOM Prénom : _____

Repas		Nombre de personnes	Coût Total/€
Vendredi 30/05	KIRRWILLER		
Samedi 31/05	Dîner GALA		
Total			

MARCHÉ MONTAGNARD

**TOUS
LES LUNDIS**

de 17h30 à 21h

**Produits locaux, restauration
et grillades sur place.**

**Buvette assurée par les
associations du village !**

Édition
2025

**16, 23 et 30 juin
7, 14, 21 et 28 juillet
4, 18 et 25 août
1 et 8 septembre**



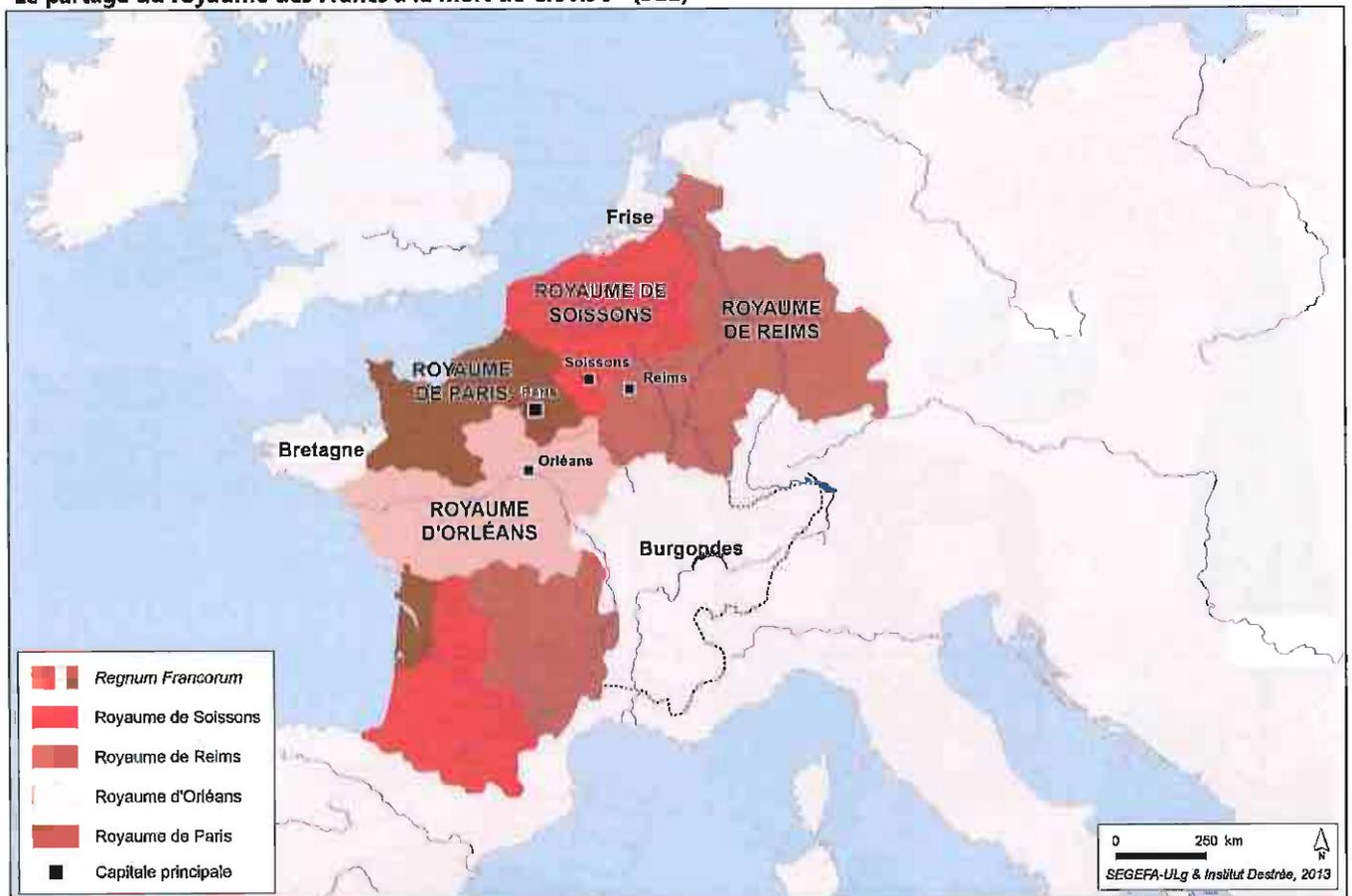
PATRIMOINE HISTORIQUE : « La Rubrique de Julien »

L'Alsace, de l'Empire au Saint-Empire.

Après plus de 4 siècles de domination romaine, depuis les conquêtes de César qui pénétra en Alsace en -58 avant Jésus-Christ, l'aigle impérial finit enfin par lâcher prise en 378 de notre ère. La région vint aux mains des Alamans, une confédération de nations germaniques qui menait des incursions sur les terres de Rome en attendant son inéluctable déclin. Ce peuple amena avec lui sa culture et sa langue qui deviendra plus tard notre dialecte alsacien si reconnaissable. Les Alamans prospérèrent et construisirent villes et villages, mais furent battus et conquis à leur tour suite à la bataille de Tolbiac en 496 face à un autre peuple germanique, les Francs, menés par un certain Clovis.

Clovis Ier incorpore l'Alsace dans le royaume Franc et règne sur les peuples Alamans (qui restent majoritaires dans la région) jusqu'à sa mort en 511. Les quatre fils du roi défunt se partagent le royaume et l'Alsace revient à l'aîné Théodoric qui hérite de ce qui est appelé le royaume d'Austrasie allant de ce qui correspond actuellement au sud des Pays-Bas à l'ouest de l'Allemagne en passant par la Champagne et la Lorraine.

Le partage du royaume des Francs à la mort de Clovis I^{er} (511)



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours



Sous la dynastie mérovingienne, le royaume de Clovis sera plusieurs fois réuni, notamment sous le règne de Clotaire Ier, un des autres fils de Clovis et Dagobert Ier, arrière-arrière-petit-fils de ce dernier, qui se feront couronner à leur tour Roi de tous les Francs.

Durant cette période l'Alsace se constitue peu à peu une unité historique, politique, linguistique, civique, mais aussi autour d'une religion commune : le christianisme.

Puis vint le déclin de la dynastie mérovingienne faisant place à la dynastie Pépinides mais aussi et surtout la dynastie carolingienne avec Pépin le Bref et son fils Charlemagne, qui élargissent grandement le territoire du royaume franc, devenant de ce fait l'Empire carolingien. C'est durant cette période et dans ce vaste territoire, que l'Alsace sera rattachée au duché d'Alémanie, qui comprend aussi la Forêt-Noire et le nord de la Suisse actuelle. Vers 870, les comtés du Nordgau et du Sundgau apparaissent sur la carte.

Après la mort de Louis le Pieux, qui a succédé à Charlemagne, l'empire est à nouveau divisé et partagé entre ses trois fils lors de la signature du Traité de Verdun en 843, l'Alsace est donc donnée à Louis le Germanique qui hérite de la Francie Orientale. En 842, deux des trois fils : Charles le Chauve et Louis le Germanique signent les Serments de Strasbourg, contre leur frère aîné Lothaire Ier régent de la Francie médiane qui finira dépecée entre les guerres fratricides au nord et la résurrection du Royaume d'Italie au sud.

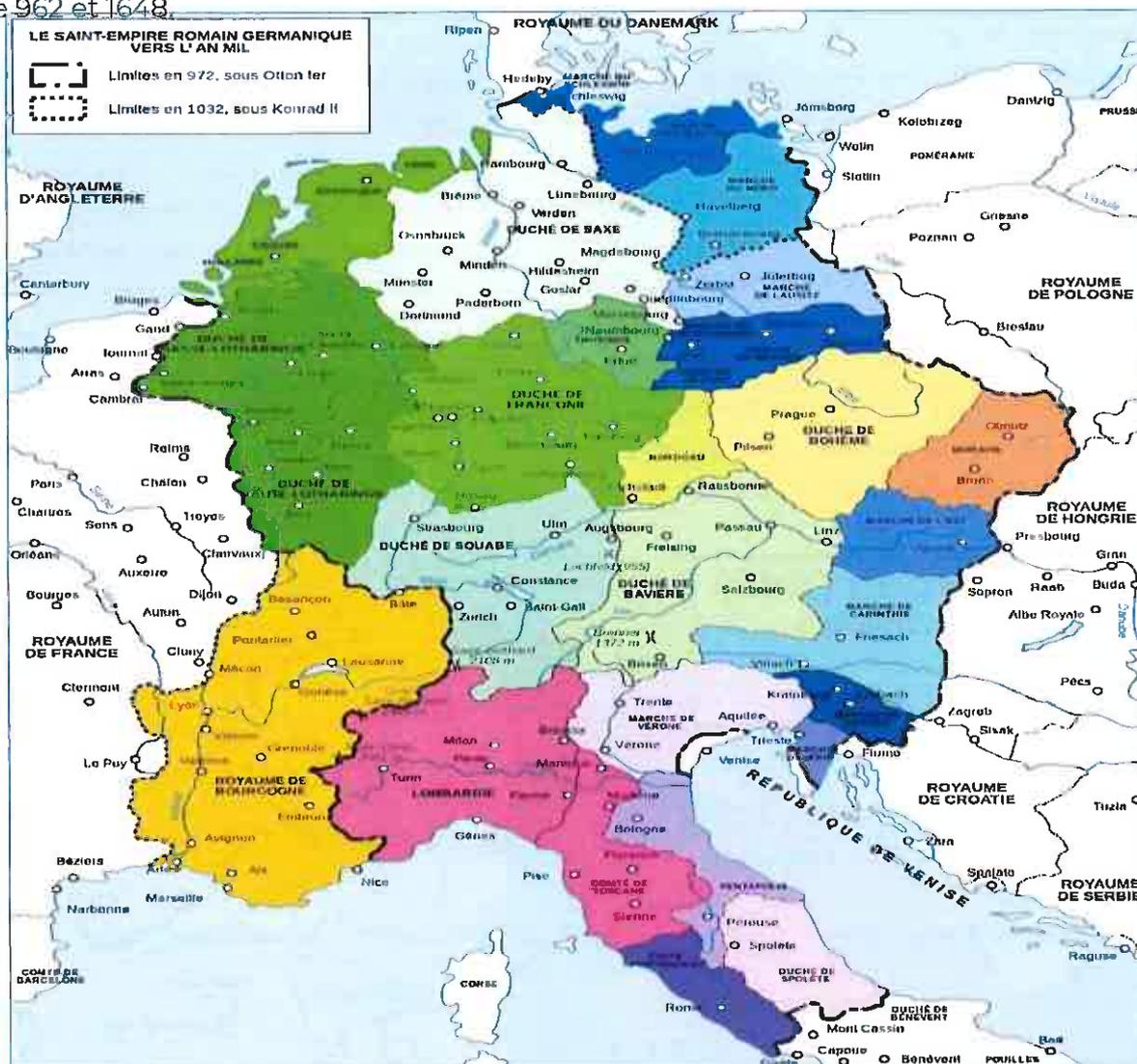
Les Serments de Strasbourg sont les premiers écrits officiels rédigés en langue romane et germanique et non plus en latin comme le voulait la tradition.

En 887 l'Empire carolingien renonce définitivement à désigner un nouvel empereur à la suite de la déposition de Charles le Gros, pour son incapacité à repousser les invasions et les raids vikings. L'Alsace de son côté, sera épargnée par ces derniers dû à son éloignement géographique, mais elle ne pourra rien face aux raids hongrois qui dévastent ses villages et surtout les monastères. Henri Ier, qui prend la direction de la Francie orientale, laissera les comtes alsaciens et leurs descendants gérer leurs domaines afin de se concentrer sur les attaques des Slaves à



Mais la situation va changer avec l'arrivée au pouvoir d'Otton 1er qui va stratégiquement et méticuleusement prendre le contrôle de la région. Il va assurer notamment la liaison directe avec les Alpes et les pays rhénans, dans le cœur de ce qui deviendra le Saint-Empire romain germanique avec le couronnement d'Otton 1er du Saint-Empire et l'incorporation donc de l'Alsace dans cette nouvelle entité durant près de sept siècles entre 962 et 1648.

Durant cette période, de nombreux seigneurs bâtiront forteresses et bourgades en Alsace, de puissantes familles connues dans toute l'Europe médiévale comme les Hanau, les Habsbourg et les comtes d'Eguisheim deviendront de puissants chefs militaires et économiques. Des villes comme Haguenau, Strasbourg, Sélestat, Mulhouse, Kaysersberg, Munster et Colmar vont s'imposer comme haut-lieux de la région sous le règne des différents empereurs.



Le Saint-Empire romain germanique disparaîtra finalement en 1806 après 844 années d'existence et l'abdication de son dernier empereur François II. Par la suite les frontières continueront inlassablement d'être discutées et disputées par les royaumes et les empires qui naîtront puis tomberont à leur tour, tout comme les rois et les empereurs qui les gouverneront.

L'Alsace, de son côté continuera à vivre les changements de drapeau et de nation, de monarchie et de république. Avant que finalement bien plus tard ne surgissent et périclitent, les héros vêtus de bleu du 11 novembre.

Julien Roman.

VALLEE DE KAYSERSBERG :

SERVICE DECHETS

Mini-déchèterie intercommunale à Orbey : ouverte depuis le 1er mars

La mini-déchèterie située dans la Zone Artisanale du Bas d'Orbey est ouverte depuis le 1^{er} mars. Elle propose 4 filières de tri pour un service de proximité :

- ♻️ Végétaux
- ♻️ Branchages
- ♻️ Cartons
- ♻️ Métaux non réemployables

Les autres types de déchets devront être déposés au Tri Park à Kaysersberg Vignoble. L'accès à la mini-déchèterie est réservé aux usagers particuliers. Les professionnels ou entreprises n'y sont pas acceptés.

INFO SERVICE DECHETS

MINI DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE ORBEY

Ouverture samedi 1er mars

Horaires d'été

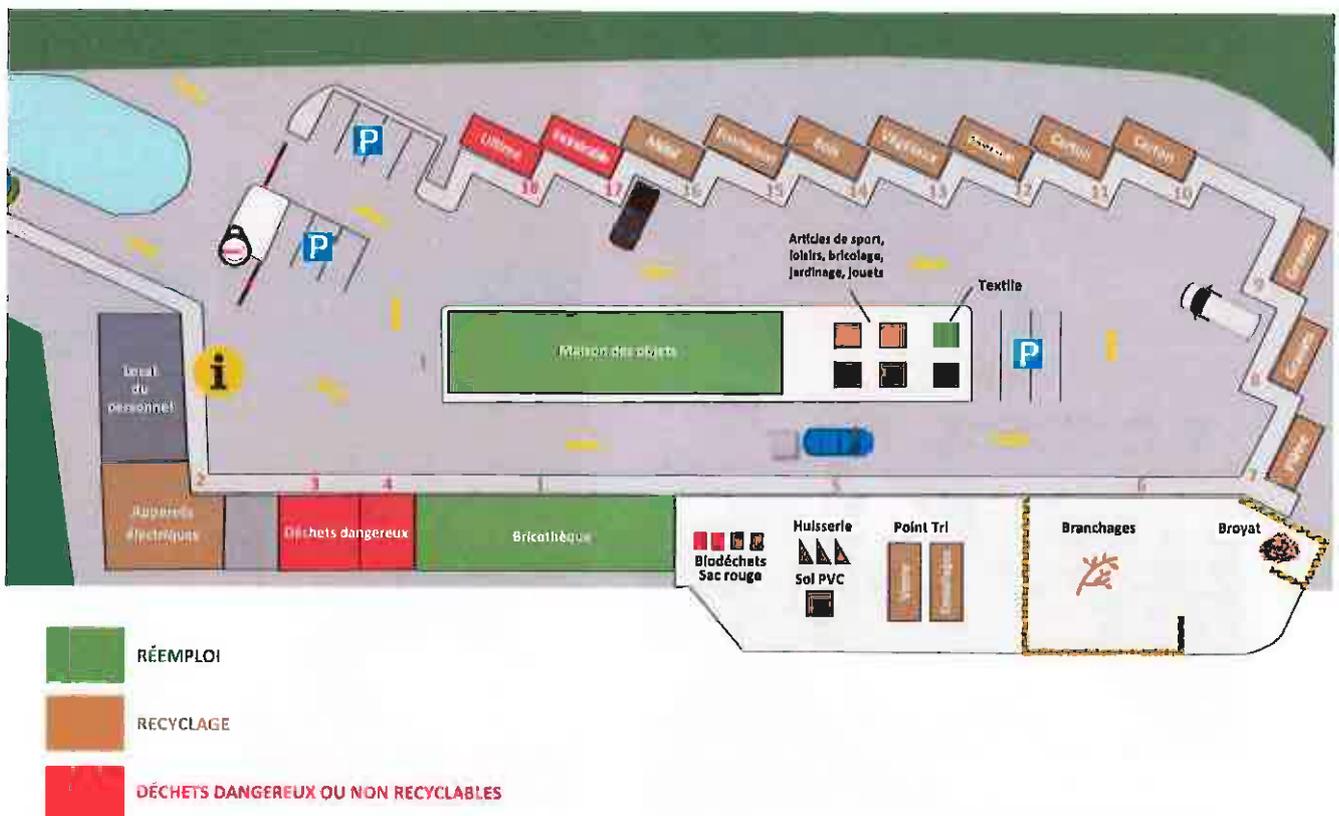
Mardi 14h-17h30	Vendredi 14h-17h30	Samedi 9h-12h 14h-17h30
---------------------------	------------------------------	--------------------------------------

www.service-dechets-ccvk.fr

Tri Park à Kaysersberg-Vignoble

Horaires d'été depuis le 1er mars, et jusqu'au 31 octobre :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h 14h-17h30	9h30-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30



Plus d'informations : www.service-dechets-ccvk.fr/ rubrique Tri, déchèteries et collectes.

ECOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

Quelques manifestations à ne pas manquer :

**80 ANS DE PAIX
CONCERT
PaWel.**

Pays Welche Libre
**BOËME ANNIVERSAIRE
DE LA LIBERATION 1939-45**

**80 ANS
LIBERATION**

A 20H | **SAMEDI
3 MAI 2025** | **SALLE POLYVALENTE
LABAROCHE**

Logos: E.MVK, Grand Est, cdmc, Alsace, F.S.M.A.

**RENDEZ-VOUS
AVEC L'HISTOIRE**

L'EMVK célèbre les 80 ans de la libération

03/05 À 20H - CONCERT PAWEL
Orchestre éphémère - Salle polyvalente à Labaroche

24/05 À 15H - TISTOU LES POUGES VERTS
Chant et théâtre - Salle de spectacle Les Allagouttes, Orbey

22/06 À 15H - APRÈS LA PLUIE
Spectacle de danse - Cinéma Le Cercle à Orbey

Logos: E.MVK, Grand Est, cdmc, Alsace, F.S.M.A.

TISTOU LES POUGES VERTS
SPECTACLE MUSICAL ET THÉÂTRAL

E.MVK
Ecole de Musique de
la Vallée de Kayserberg

**SAMEDI
24 MAI
À 15H**

**SALLE DE SPECTACLE,
LES ALLAGOUTTES, ORBEY**

**80 ANS
LIBERATION**

ENTRÉE GRATUITE - PLATEAU

Logos: Grand Est, cdmc, Alsace, F.S.M.A.

"APRÈS LA PLUIE"
SPECTACLE DE DANSE

A 15H | **DIMANCHE
22 JUIN** | **ENTRÉE LIBRE
PLATEAU**

CINÉMA LE CERCLE, ORBEY

Danse contemporaine & hip-hop

Logos: Grand Est, cdmc, Alsace, F.S.M.A.

Spectacle « Atmosphère Atmosphère »

Spectacle-débat interactif et déjanté qui aborde le thème du changement climatique de façon innovante. Lors d'une conférence, un animateur tente de faire le tri sélectif des idées reçues sur les questions de réchauffement climatique. Il est vite perturbé par ses trois acolytes qui veulent s'emparer du sujet d'une manière décalée. Le spectacle devient alors chaud bouillant, on décolle, on change d'atmosphère...

Un spectacle de la Cie Spectabilis organisé par l'association Pas à Pas - Vallée de la Weiss en transition.



Espace Pluriel - Sigolsheim

Sam. 26/04 à 18h - durée : 1h-

Dès 8 ans & adultes

**Sur réservation au 03 89 47 35 35
ou mediatheque@cc-kaysersberg.fr**

L'Association Self-Défense
Musculature (ASDM)

DONNE

un vélo elliptique.

A venir récupérer à la salle de
musculature.

Contact: Bertrand 0648484003
Corinne 0672703877



Notre agence de Kaysersberg communique avec vous

Vous recherchez un emploi ?

Agent d'entretien en collectivités, entreprises ou particuliers, agent d'entretien des espaces verts, petits travaux de manutention...

Nous contacter est très simple :
AGENCE DE KAYSERSBERG
6 allée de Stoecklin
C.M.S.
68240 KAYSERSBERG

Accueil sur RDV le lundi de 14h à 17h.

Tel : 03 89 24 96 84



ANIMATIONS 2025

17 MAI	Journée Citoyenne
30 & 31 MAI	45e anniversaire JUMELAGE 
14 JUIN	Fête de la Musique
16 JUIN	1er Marché Montagnard 
23 JUIN	
30 JUIN	
7 JUILLET	
14 JUILLET	
21 JUILLET	
27 JUILLET	« La Ferme ouverte » - Ferme Minoux
28 JUILLET	
4 AOUT	
10 AOUT	Oh les Welches ! 
18 AOUT	
25 AOUT	
1 SEPTEMBRE	
8 SEPTEMBRE	
14 SEPTEMBRE	
11 OCTOBRE	Fête de la Bière 

Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
 Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

 www.lebonhomme.fr
 mairie@lebonhomme.fr
 03.89.47.51.03